



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 10/12/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 décembre 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. DUPLA), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour M. GOSSELIN), M. DUCASSE, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. BRUEY, Mmes ULMANN, DUBOIS-MAURY, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, LAFOURCADE, Mmes GARRIDO, THIEBLIN, M. TAUZIA, Mme DAUGREILH.

Etaient excusés : Mme COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), MM. GOSSELIN (a donné procuration à Mme BRUGAT), DUPLA (a donné procuration à M. DUBOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance H
Délibération n°10

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DARGELOSSE

Objet : Information communication « AGENDA21 »

Dans le cadre de la deuxième année du programme prévisionnel « AGENDA 21 », il convient de faire un point d'étape à fin 2015 :

- En juin juillet 2015, différentes réunions d'information ont été organisées auprès des habitants dans les différents quartiers de la commune visant à une meilleure sensibilisation de la démarche « AGENDA 21 ». Dans le même temps, une réunion de travail s'est tenue avec le représentant de la DREAL Aquitaine, pour un bilan de la première année, et les orientations de la deuxième année.
- Par délibération, la Ville de TARTAS a procédé au recrutement d'un agent à temps non complet au sein des services techniques de la commune dès le 1^{er} septembre 2015. Parmi ses missions, il accompagne des actions sur le terrain, notamment en matière d'espaces verts, de suivi de tableau de bord ou d'actions qui seront initiées selon les réunions de travail dans les services techniques. Le développement durable, les économies en matière d'énergie, la gestion des produits et fournitures, mais aussi des actions sur les chantiers en régie sont des actions importantes et qui participent tant à la démarche agenda 21 qu'à son axe fort de transversalité.
- Sur les mois d'octobre et novembre des actions de formation ont été menées :
Tout d'abord, une matinée avec tous les agents de la collectivité et le CNFPT antenne des landes, puis une demi-journée par grande direction (administration, services techniques, service éducation associations sport animations) pour faire un état des lieux, réfléchir à des actions et définir des mesures à mettre en place rapidement au quotidien des services. Enfin, ½ journée de synthèse a été réalisée.

.../...



Ensuite, une journée sur le tri et les déchets entre agents municipaux, le conseil municipal d'enfants et de jeunes, et des habitants aux abords de la Midouze.

Puis une formation sur une demi-journée a été suivie par un élu municipal et deux cadres des services techniques sur les techniques de travail en liaison avec l'agenda 21 à SADIRAC en Gironde.

- Mission d'accompagnement : par décision municipale au titre des pouvoirs délégués par le conseil municipal, M. le Maire a confié dès le mois de novembre une mission d'accompagnement sur une année à l'association Graine d'aquitaine pour l'élaboration du diagnostic territorial puis la rédaction du projet territorial qui précédera dès le mois de mars 2016 la mise en œuvre d'actions avec les acteurs locaux.
- Réunions d'information et de travail avec les acteurs locaux ont été organisées sur deux journées les 23 et 24 novembre : habitants, acteurs économiques, artisans, commerçants, organismes institutionnels, et associations du territoire.

Au terme de l'année, 2015, des contacts sont lancés avec les acteurs du territoire pour un point au premier trimestre 2016 avant des actions concrètes dès le printemps 2016.

Enfin, le journal « Le Tarusate » et « La lettre d'infos du Maire » ont permis une communication avec tous les foyers tarusates.

Il est proposé à notre assemblée de prendre acte de la communication sur l'avancement de ce dossier, de donner un avis favorable et d'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous les documents s'y rapportant, tout en recherchant aussi les meilleurs partenariats ou financements possibles, notamment avec le centre de gestion des Landes.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

PREND acte de la communication sur l'avancement de ce dossier.

DONNE un avis favorable.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous les documents s'y rapportant, tout en recherchant aussi les meilleurs partenariats ou financements possibles, notamment avec le centre de gestion des Landes.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

 Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES